

Déclaration des Performances



Conformément à l'Annexe III du règlement (EU) N° : 305/2011
modifié par le règlement délégué (EU) No. 574/2014

“MasterCast 280”

N° :

1. Code d'identification unique du produit type :

Un numéro de lot est attribué à chaque produit, le jour de sa fabrication.
Il indique le site de production, l'année et le jour de fabrication.
Le numéro de lot est mentionné sur l'étiquette du produit.

2. Usage(s) prévu(s):

EN 1504-2 Protection du béton - Résine

3. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant :

Master Builders Solutions France SAS
ZI Petite Montagne Sud
10, Rue des Cévennes
91090 LISSES
France

4. Mandataire:

Sans objet

5. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances (AVCP):

Système 3

6a. Norme harmonisée:

EN 14889-2:2006-11

Organisme notifié:

Le CERIB, organisme notifié n°1164

A réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usine selon le système 2+

A délivré le certificat de conformité du contrôle de la production

Déclaration des Performances



7. Performances déclarées : "MasterCast 280"

Caractéristiques essentielles	Performances	Système d'attestation de conformité	Spécifications techniques harmonisées
Teneurs en ions Chlorure	< 0.1 %		EN 934-1 :2008
Teneur en alcalins	≤ 3.0 %		
Effet sur la corrosion	PND		
Augmentation de la consistance	Etalement (BA* à T0 – BT** à T0) ≥160		EN 934-2 : 2009+A1 :2012
Maintien de la consistance	Etalement (BA* à T30 – BT** à T0) ≥0		
Réduction d'eau	Pour le BA*, ≥ 5 % par rapport au BT**		
Composition des pigments	Liste des composants : réussite		EN 12878 : 2005
Matières solubles dans l'eau	Catégorie B : < 0,5% en masse		
Chlorure soluble	Catégorie B : < 0,10 % en masse		
Chlore total	Catégorie B : < 0,10 % en masse		
Perte par calcination	<14%	Système 3	EN 14889-2: 2006-11
Type de polymère	Polypropylène		EN 934-1 :2008
Couleur	Transparente		
Densité [kg/m³]	910		EN 934-2 : 2009+A1 :2012
Forme longitudinale	Droite		EN 14889-2: 2006
Longueur	12 mm ± 10%		EN 934-2 : 2009+A1 :2012
Section transversale	Ronde		EN 14889-2: 2006
Section	1,95x0,25 mm ± 50%		
Diamètre	ø 0.75 mm ± 50%		EN 934-2 : 2009+A1 :2012
Ratio Longueur / Diamètre équivalent	60		
Tenacité [cN/dtex]	3,4		EN 14889-2: 2006
Résistance en traction	279 MPa ± 50%		
Module d'élasticité	1550 MPa ± 15%		EN 12350-3
Point de fusion	150 – 170°C		
Incidence sur la consistance du béton	Vebe: 6-10 sec		EN 12878 : 2005
Incidence sur la consistance du béton	32,5		
Dosage en fibres [kg/m³]	17		
Vebe [s] avec fibres	3	Système 3	EN 934-2 : 2009+A1 :2012
Vebe [s] sans fibres			
Incidence sur la résistance du béton		Système 3	EN 14651
Dosage en fibres [kg/m³] pour CMOD à 0,5mm > 1,5MPa	32,5		
CMOD à 3,5mm > 1,0MPa			AC 32: 2003
Résistance résiduelle à 6kg/m3	CMOD à 0.5mm > 1.5MPa CMOD à 3.5mm > 1MPa		
Résistance en milieu alcalin	>90% de la résistance en traction initiale		EN 13263-1 : 2005
Dioxyde de silicium (SiO2)	Min. 85.00 M.%		
Silicium Libre	Max. 0.4 M.%		
Oxyde de Calcium libre (CaO)	Max. 1.0 M.%		
Sulfate (SO3)	Max. 2.0 M.%		+A1 : 2009
Chlorure	Max. 0.3 M.%		
Perte au feu	Max. 4.0 M.%		
Surface spécifique (BET)	15-35 m2/g		
Indice d'activité (EN 196-1)	≥100%		
Libération de substances dangereuses	Non		

Déclaration des Performances



Substances dangereuses	Voir fiche de données de sécurité		
------------------------	-----------------------------------	--	--

PND : Performance Non Déterminée; BA* : Béton Adjuvanté ; BT** : Béton Témoin

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Traduit en français à partir de l'original

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Christophe Landry, Directeur Technique Adjuvants France.

le 01/03/2021 à Lisses.